



Déclaration des performances

DoP – Declaration of Performance



VORMANN
SCHARNIERE · BESCHLÄGE

N° DoP : DoP-ETA-004

1. **Type de produit :** Ancres de pannes-chevrons, ancrés de pannes-chevrons universelles selon ETA-13/0630
2. **Désignation du type :** Ancres de pannes-chevrons droites/gauches 170, 210 et 250 August Vormann, ancrés de pannes-chevrons universelles 170 et 210
3. **Usage prévu :** Pour assemblages bois-bois, voir également ETA-13/0630, chapitre 1
4. **Fabricant :** August Vormann GmbH Co. KG
Heilenbecker Straße 191 – 205
DE-58256 Ennepetal
5. **Mandataire :** n/a
6. **Système de constance des performances :** 2+
7. **Norme harmonisée :** n/a
8. **Organisme notifié :** L'organisme technique d'évaluation ETA-Danmark A/S, Kollegievej 6, DK-2920 Charlottenlund a délivré le document suivant :
European Technical Approval ETA-13/0630
Sur la base du document technique d'évaluation européen ETAG 015, le Karlsruher Institut für Technologie (KIT / Institut de technologie de Karlsruhe), n° NB 0769, a effectué une première inspection de l'établissement et du contrôle de la production en usine (Werkseigene Produktionskontrolle/WPK / CPU) ainsi que le suivi, l'analyse et l'évaluation continus du CPU selon le système 2+ et a établi le document suivant : Certificat de contrôle de la production en usine 0769-CPD-6099

9. Performances déclarées :

Caractéristiques principales	Performance	Section ETA ; norme EN
Résistance mécanique et stabilité	ETA-13/0630	ETA sections 2.1 et annexe B
Rigidité	KLE/NPD	ETA sections 2.1, 2.1.2
Ductilité	KLE/NPD	ETA sections 2.1, 2.1.3
Comportement à la flamme	A1	ETA section 2.2
Hygiène, santé et protection de l'environnement	Aucune substance dangereuse	ETA section 2.3
Durabilité	- Acier galvanisé Sendzimir S250 GD + Z 275 - Acier inoxydable 1.4301; 1.4571	ETA section 1.0, annexes A et B Classes d'utilisation 1 et 2, Eurocode 5 - EN 10346:2009 - EN 10088-3:2005-09
Aptitude à l'emploi	voir ETA	ETA annexe B
Identification	voir point 2, & ETA	ETA annexe A

KLE/NPD – aucune performance déclarée

10. Les performances du produit désigné aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant désigné au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :


Thomas Vormann
 Directeur

Elsterwerda, 29 juin 2013